

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE ***** Arrondissement de SAINT JEAN DE MAURIENNE *** Canton de MODANE	PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FOURNEAUX	SÉANCE DU LUNDI 18 MAI 2026
<u>Nombre de Conseillers</u> <i>En exercice :</i> 15 <i>Présents :</i> 12 <i>Votants :</i> 13 <i>Quorum :</i> atteint	<i>L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.</i> <u>Étaient présents :</u> Patou ROBIN, Claude MEILLE, Samuel FADDA, Danielle RATEL, Thierry GERVASONI, Dominique GALERNE, Benoît BERTRAND, Mélanie BIBOLLET, Guillaume WAROT, Adeline LÉAL, Loris ROBIN. <u>Absents excusés :</u> Maryvonne ROBIN, Aurélie FERREIRA. <u>Procurations :</u> Kelly HENDRIKSEN à Samuel FADDA. <u>Secrétaire de séance :</u> Claude MEILLE.
<u>Date de la convocation :</u> 11/05/2026	

Après avoir élu le secrétaire de séance et approuvé le procès-verbal de la précédente réunion, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

I - FINANCES

- **Fonds de concours CCHMV**

Monsieur le Maire rappelle les dégâts importants causés par la crue du Charmaix survenue le 30 juin 2025. Il présente le dispositif de fonds de concours mis en place par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise afin de soutenir les communes concernées dans la réalisation des travaux de réparation. Le Conseil Municipal prend connaissance du plan de financement prévisionnel de l'opération ainsi que du montant estimatif du fonds de concours attribué à la Commune de Fourneaux. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modalités d'attribution du fonds de concours, le plan de financement prévisionnel ainsi que le principe du versement d'un acompte en 2026. La délibération précédente relative à ce dossier est abrogée et remplacée.

- **Rectification de la délibération relative aux subventions aux associations 2026**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une erreur matérielle est apparue dans la délibération du 9 mars 2026 relative aux subventions accordées aux associations. La subvention de 50 € mentionnée au bénéfice des « Bleuets de Maurienne » devait en réalité être attribuée au Club Majorettes « Les Edelweiss ».

Le Conseil Municipal décide de rectifier cette erreur tout en maintenant inchangées les autres dispositions de la délibération initiale.

- **Demande d'aide pour la valorisation du bois énergie en circuit court dans le cadre de chantiers d'exploitation forestière**

Monsieur le Maire présente le projet d'exploitation des parcelles forestières n°8 et 9 de la forêt communale sur la période 2026-2028. Cette opération s'inscrit dans une démarche de valorisation du bois énergie en circuit court et d'amélioration de l'autonomie énergétique des collectivités. Le coût prévisionnel des travaux et de la maîtrise d'œuvre est estimé à 41 783 € HT.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière du Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du CTS « Pays de Maurienne », il autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires et demande l'autorisation de débiter les travaux avant notification de la subvention.

II – RESSOURCES HUMAINES

- **Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés**

Conformément aux obligations du Code général des collectivités territoriales suite au renouvellement municipal, le Conseil Municipal a délibéré sur le droit à la formation de ses membres.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer l'enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus à 7 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent leur être allouées (les dépenses réelles ne pouvant excéder le plafond légal de 20 %). Le Conseil a précisé que les formations devront être dispensées par un organisme agréé.

- **Emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité (1 mois)**

Afin de renforcer ponctuellement les services techniques de la Commune durant la période estivale, le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi non permanent d'agent technique polyvalent à temps complet pour une durée d'un mois à compter du 6 juillet 2026.

III – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Proposition de commissaires pour la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire rappelle le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs ainsi que les modalités de renouvellement de ses membres à la suite du renouvellement du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal établit une liste de vingt-quatre contribuables répondant aux conditions prévues par le Code général des impôts, liste qui sera transmise à l'administration fiscale pour la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

- **Avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés**

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes coordonné par le SDES pour l'achat d'électricité et de services associés. Cet avenant prévoit une évolution des modalités de participation financière des membres afin de tenir compte de l'augmentation des charges supportées par le coordonnateur du groupement.

Le Conseil Municipal approuve les nouvelles modalités financières prévues par l'avenant et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents correspondants.

IV - QUESTIONS DIVERSES ET ORALES

- **Jumelage Modane – Bardonecchia**

Il a été rappelé que l'association de jumelage Modane–Bardonecchia tiendra une assemblée générale extraordinaire le lundi 29 juin à 18h00, salle Fardel, afin de procéder au renouvellement du bureau et à l'élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente. Les participants ont souligné l'importance de relancer l'association après plusieurs années de fonctionnement ralenti et de simplifier son organisation afin de favoriser l'engagement de nouveaux bénévoles.

Les échanges ont mis en avant la bonne entente avec la mairie de Modane, qui souhaite laisser davantage d'autonomie à l'association. Il a également été évoqué la nécessité d'ouvrir l'association à de nouveaux membres et de communiquer largement autour de cette assemblée, ouverte au public.

- **Cinéma l'Embellie**

Un point d'avancement a été présenté concernant le projet de rénovation du cinéma l'Embellie. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les architectes et la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, dont une visite sur site. Les échanges ont permis de préciser différents aspects techniques du projet, notamment la toiture, les revêtements, le chauffage et l'aménagement extérieur.

Le choix d'une toiture à deux pans a été retenu en remplacement d'une proposition initiale de toit plat. Il a été rappelé que la réflexion autour de la modernisation des cinémas du territoire est engagée depuis plusieurs années. Une étude d'opportunité financée via les dispositifs du CNC a confirmé le potentiel de développement de la fréquentation, notamment à Fourneaux, à condition d'améliorer la visibilité, le confort et l'offre proposée. Les discussions ont également porté sur le fonctionnement économique des salles de cinéma, les coûts liés à la diffusion des films et l'évolution vers le numérique.

Les Conseillers ont insisté sur la nécessité de maintenir une offre culturelle attractive sur le territoire et de poursuivre les échanges avec les services techniques et les architectes. Une nouvelle réunion de suivi est prévue fin mai (date restant à confirmer).

- **Fêtes et animations**

Patou ROBIN fait un point concernant l'organisation des manifestations locales à venir. Pour la fête « D'ici et d'ailleurs » prévue le 24 mai, plusieurs élus et bénévoles se sont proposés pour apporter leur aide à l'organisation.

Elle explique que la Commune relancera cette année la Fête de la musique, à la demande de groupes locaux souhaitant retrouver un événement musical sur la Commune. Celle-ci se déroulera le vendredi 19 juin, place de la Sécherie, avec cinq groupes programmés à partir de 18h00. Une buvette sera tenue par la brasserie des Terres Blanches et un camion pizza sera présent. L'organisation reposera principalement sur les musiciens et les associations partenaires, la Commune mettant à disposition le matériel nécessaire.

- **Travaux**

Concernant les travaux communaux, Claude MEILLE précise qu'une visite des bâtiments municipaux sera organisée prochainement avec les élus et les services techniques. Un point a également été réalisé sur les difficultés rencontrées sur le réseau d'eau potable à la suite d'incidents techniques liés aux installations de captage et aux fortes pluies. Les équipes techniques sont intervenues à plusieurs reprises afin de sécuriser l'alimentation en eau et des réparations sont programmées.

Les élus ont également été informés :

- du lancement des diagnostics amiante préalables au remplacement des vitrages dans les écoles. Plusieurs devis ont été reçus, faisant apparaître des écarts de prix importants.
- de l'avancement du projet de passerelle piétons/vélos : à ce jour, la Commune est en phase de recherche d'un maître d'œuvre. Un dossier de consultation a été transmis par courriel à plusieurs maîtres d'œuvre afin de recueillir leurs propositions.
- des difficultés persistantes affectant le réseau de fibre optique, notamment en raison des câbles endommagés lors de la crue du Charmaix du 30 juin 2025. À ce titre, il souhaite qu'un courrier soit adressé à Hervé Gaymard, Président du Conseil Départemental, afin de solliciter l'intervention de spécialistes sur la Commune pour la réalisation des travaux de réparation consécutifs à la crue mais aussi dans toute la Commune. Il précise que l'ensemble des services concernés a déjà été contacté à maintes reprises, sans retour à ce jour des équipes d'intervention.
- des travaux d'enrobés programmés sur plusieurs secteurs de la Commune à la suite de la crue du Charmaix, ainsi que des interventions de reprise des dégradations constatées sur l'ensemble du territoire communal.
- de la remise en état suite à la crue de la place de la Sécherie.
- ainsi que des problématiques de gestion des déchets et du respect du tri sélectif dans certains quartiers malgré le travail important réalisé quotidiennement par les services techniques municipaux pour maintenir la propreté.

- **Chantier Lyon-Turin**

Les élus ont poursuivi les échanges concernant les conséquences du chantier Lyon-Turin et la circulation des poids lourds sur les communes de Modane et Fourneaux. Il a été rappelé que la route de contournement destinée aux camions reste insuffisamment utilisée, entraînant un trafic important dans les centres-bourgs, notamment aux abords des écoles et des zones résidentielles.

Les élus ont fait état des difficultés rencontrées au quotidien : augmentation du trafic de poids lourds, problèmes de sécurité routière, circulation dense aux heures scolaires et dégradation de certains aménagements. Il a également été souligné que l'absence de contrôles suffisants limite l'efficacité des dispositifs de déviation mis en place.

La Commune a demandé la communication des résultats des comptages de circulation réalisés dans le cadre du chantier afin de disposer de données objectives permettant d'appuyer les futures demandes d'aménagement et de sécurisation des voiries.

Il a été proposé d'organiser prochainement une réunion de travail avec les représentants de TELT, les services compétents, ainsi que les élus de Modane et Fourneaux, afin d'aborder spécifiquement les problématiques de circulation, de sécurité et d'impact du chantier sur les habitants.

Les discussions ont également porté sur les projets de mobilité douce et de pistes cyclables dans la vallée. Les élus ont rappelé leur souhait de travailler conjointement avec la Commune de Modane sur les aménagements futurs, notamment en lien avec le projet de Via Maurienne et les enjeux de sécurisation des déplacements piétons et cyclistes.

Enfin, il a été précisé que plusieurs réflexions techniques et études devront être engagées afin de définir les priorités d'aménagement de la traversée de la Commune, dans un contexte budgétaire contraint et en tenant compte des futurs travaux liés au chantier Lyon-Turin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15
Fait à FOURNEAUX, le 19 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Claude MEILLE



Le Maire,
François CHEMIN

